

## Les systèmes d'élevage du Souss : La commune rurale de Maader-Tiznit

Boulberj L.

*in*

Bourbouze A. (ed.), Qarro M. (ed.).

Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 39

2000

pages 57-62

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI000347>

To cite this article / Pour citer cet article

Boulberj L. Les systèmes d'élevage du Souss : La commune rurale de Maader-Tiznit. In : Bourbouze A. (ed.), Qarro M. (ed.). *Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours*. Montpellier : CIHEAM, 2000. p. 57-62 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 39)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Les systèmes d'élevage du Souss

## La commune rurale de Maader-Tiznit

Lahoucine Boulberj

ORMVA du Souss-Massa, Agadir (Maroc)

### I – Situation géographique

La zone d'étude est limitée au nord par Oued Massa et la Wilaya d'Agadir, au Sud par la CR d'Agadir et la CR Oujane, à l'extérieur par la CR Rassmouka et l'Ouest par l'Océan Atlantique et la CR Aglou. La CR El Maader relève du cercle de Tiznit et la Caïda Rassamouka. Elle s'étend sur une zone présentant très peu de reliefs et ayant une altitude de 80m en moyenne et la différence d'altitude étant faible.

### II – Caractérisation de la zone

Une grande partie de la zone est constituée de sables dunaires consolidés. Les types de sol existants se caractérisent par une faible réserve utile en cas et un drainage excessif dû à la profondeur ou à la texture grossière.

L'évolution régressive des sols entretenue par les processus d'érosion hydrique et éolienne ainsi que l'aridité climatique qui limite considérablement l'altération de manifestation pédagogiques dominantes de cette zone en marge du climat désertique.

Les caractéristiques climatiques ( $P = 173$  mm,  $M = 42^{\circ}\text{C}$ ,  $m = 15^{\circ}\text{C}$ ,  $Q_2 = 21,2$ ) place la région dans l'étage bioclimatique aride à hivers chaud. L'ETP annuelles est estimé à 1 490 mm.

En conséquence, on peut conclure que le caractère très aléatoire des précipitations, l'aridité climatique marquée par des précipitations faibles, les températures et une ETP élevées compromettent la rentabilité de l'agriculture et la productivité des parcours.

L'étude concerne le périmètre d'amélioration pastorale comprenant 14 douars regroupant 2 000 foyers et 10 040 habitants. 42% de la population pratique de l'élevage, le reste pratique le céréaliculture en bour, dépendant totalement des précipitation de la campagne.

### III – Occupation des sols

- Périmètre d'amélioration pastorale sur terrain collectif d'une superficie de 8 965 ha et représente 24% de superficie de la zone d'étude.
- Plantation forestière mise en défens de long durée. La superficie de 570 ha d'arbre d'Eucalyptus ne représente alors que 1,5% de la superficie totale.
- Les enclos privés (J'nan) couvrent 1 300 ha. Ils bénéficient de l'irrigation par épandage des eaux de crue. Ils se localisent dans les lits des cours d'eau. Les plantations qui y sont rencontrées sont l'olivier, le caroubier, le cactus et rarement l'arganier.

- ❑ Le reste des superficies sont des terrains destinés à la céréaliculture. Elle constitue environ 70% de la superficie de la CR. Ces terrains ne seraient autre que des parcours défrichés par les populations locales.

L'occupation du sol décrite ci-dessus illustre le système de production dominant dans la zone. Les facteurs pédoclimatiques ne favorisant pas le développement d'une formation végétale vivace ni encore une agriculture moderne, en bour ou en irriguée. En effet, la nappe phréatique est profonde et a un faible débit. Cependant la topographie de région (plaine) d'une part et souci d'appropriation de terrains d'autre part ont encourager la mécanisation du labour par l'introduction du tracteur et par suite l'extension de la céréaliculture. Cette extension a un effet néfaste sur meilleurs terrains de parcours au cours des 25 dernières années, les espèces pastorales ont été alors détruites cédant le territoire à l'érosion éolienne et hydrique et à la désertification.

## IV – Productions végétales

### 1. Cultures céréalières

Dans la zone, 67% de la superficie agricole utile est emblavée par les céréales. Cette superficie est répartie entre l'orge et le blé tendre, elle dépasse légèrement 4 ha par exploitation en moyenne selon l'enquête effectuée auprès de 60 exploitations. Bien qu'elle dépend étroitement de la pluviométrie de la campagne agricole, en effet elle peut atteindre 0,6 ha pour l'orge et le blé tendre en année sèche (92-93).

Les rendements sont très faibles et sont très variables selon les précipitations de l'année et leur répartition au cours de la campagne. Ils peuvent atteindre 11 q/ha et 12 q/ha respectivement pour l'orge et le blé tendre.

### 2. Cultures de légumineuses

La culture des légumineuses est pratiquée par certains agriculteurs. Elle est installée sur les parcelles à sol sableux. La superficie moyenne cultivée ne dépasse pas 0,75 ha par exploitation. La production est destinée à l'autoconsommation. Les lentilles constituent la principale légumineuse pratiquée par les agriculteurs. Ils pratiquent aussi la culture de la fève et des petits pois surtout dans les jardins privés.

### 3. Arboriculture

Le principal arbre planté dans la zone est l'olivier, puis qu'il tolère les conditions climatiques qui sévisent d'une part et l'importance que représente l'huile d'olive dans les habitudes alimentaires des populations locales d'autre part.

L'olivier est installé aux lits des ravins pour bénéficier des eaux des crues, le nombre d'arbre plantés par exploitation est faible, il est de 15 arbres en moyenne.

Le cactus est une plantation appréciée par les agriculteurs, elles est installés sur les jardins privés. Ceci vise un double objectif, d'abord le cactus constitue une clôture pour les parcelles pour empêcher l'introduction des animaux surtout, ensuite il constitue un fourrage de complément en période de disette. Son fruit, le figue de barbarie, voit son importance prendre la place dans l'économie de certaine famille ces dernières années.

L'arganier et le caroubier existent mais sont très peu entretenus.

## V – Productions animales

L'élevage est conduit d'une manière extensive, il est dominé par l'espèce ovine qui représentent 76% des UGB totales, les bovins et les caprins ne représentent respectivement que 11% et 7% des UGB totales ceci s'explique par :

- les ressources alimentaires limitées ;
- la rusticité de l'espèce ovine ;
- la vulnérabilité de l'espèce caprine ;
- les préférences alimentaires de chaque espèce ;
- les habitudes des alimentaires.

### 1. Troupeau ovine

Il est composé d'un effectif de 20 000 têtes environ, réparties sur des petites exploitations de moins de 50 ovins soit 78% (la majorité écrasante) seul 6% des éleveurs ont un effectif de plus de 100 ovins.

### 2. Troupeau bovin

L'élevage bovin dépend de deux facteurs :

- la disponibilité de la main-d'œuvre à l'exploitation ;
- l'abondance des ressources fourragères dans l'exploitation.

Ces deux éléments font défaut dans 32% des exploitations. Par ailleurs, le troupeau bovin exploité est de 1 200 têtes répartie entre les éleveurs avec un maximum de 2 vaches, et généralement (54%) les éleveurs possèdent une seule vache. La production laitière est destinée à l'autoconsommation.

### 3. Troupeau caprin

Un troupeau caprin d'environ 4 000 têtes est exploité par les éleveurs dans la zone. L'effectif moyen par exploitation est de 3 caprins, cependant 58% des éleveurs ne possèdent pas de caprins et 2% seulement ont un troupeau de 50 têtes.

## 4. Conduite des troupeaux

### A. Troupeau composite

L'étude a révélé que : +81% des éleveurs associe l'espèce ovine avec les bovins ou les caprins. Ils visent à ce propos la diversité et la complémentarité de la production, ainsi que l'exploitation des différentes ressources fourragères disponibles, +18% des exploitants pratiquent l'élevage ovin seul, surtout les petits éleveurs qui ont d'autres activités annexes.

### B. Gardiennage du troupeau

On distingue trois types de gardiennage :

**a) Gardiennage collectif** qui représente 68% des cas, consiste en le recrutement, par un groupe d'éleveurs, d'un berger qu'ils prennent en charge pour assurer le gardiennage de leur troupeau. Le berger est alors payé en espèce soit 1,5 à 2,5 dh/tête/mois.

**b) Gardiennage privé**, il représente 16% des éleveurs, dans ce cas l'éleveur recrute un berger salarié qui s'occupe des troupeaux.

**c) Gardiennage familial** rencontré chez 16% des éleveurs, qui chargent un membre de la famille généralement masculin pour le gardiennage.

## VI – Typologie des exploitations

Les critères de classification adoptés pour distinguer les différents systèmes de production sont relatifs aux aspects suivants :

- superficie agricole utile ;
- superficie céréalière ;
- l'élevage des petits ruminants ;
- commercialisation des produits agricoles.

Nous avons procédé à une analyse en composante principales (ACP), ensuite nous avons poussé notre typologie par l'application d'une classification automatique pour mieux illustrer et confirmer les classes obtenues à l'aide de l'ACP.

Le résultat de cette analyse a permis de distinguer les groupes homogènes et les tendances suivantes :

**Classe C1** : Représente les gros éleveurs regroupe les exploitations pratiquant uniquement l'élevage. Elles ont un troupeau ovin important et procèdent à la commercialisation des produits d'élevage. La superficie cultivée en orge est relativement importante.

Cette classe regroupe des exploitants n'ayant aucune activité annexe et pratiquent la transhumance pendant les années de sécheresse vers des parcours meilleurs. Cette classe représente 13% de l'ensemble des agriculteurs.

**Classe C2** : Représente les petits éleveurs et regroupe les individus qui pratiquent la céréaliculture surtout le blé tendre et sa commercialisation. Les autres variables liées à la production animale sont faibles. Les exploitants de cette classe possèdent des revenus annexes ; en effet, 53% sont des émigrés ou retraités et 47% pratiquent une activité annexe à savoir la maçonnerie, le commerce, la pêche... Cette classe représente 62% des exploitants.

**Classe C3** : regroupe les exploitants intermédiaires aux classes C1 et C2, ils associent l'élevage des petits troupeaux à une agriculture de subsistance. Cette classe est composée de 37% de céréaliculteurs, 27% sont des émigrés et 35% pratiquent des activités annexes au niveau local. Cette classe représente 25% des exploitants.

## VII – Système alimentaire

### 1. Les bovins

Les ressources alimentaires qui contribue à la couverture des besoins de l'espèce bovine sont :

- les ressources pastorales par le pâturage sur les terrains collectifs, les jachères et les jardins privés. Les bovins exploitent ces terrains en hivers et au printemps surtout en années pluvieuses ;
- le foin et les mauvaises herbes qui sont récoltés, par les membres de la famille de l'agriculteurs, dans les parcelles jachères et les jardins privés ;

- les sous produits de l'agriculture céréalière surtout la paille qui est distribuée aux animaux pendant toute l'année ;
- la complémentation : les aliments concentrés ou fourragers distribués aux bovins sont le son, l'orge, la pulpe sèche de betterave, le foin de luzerne et les raquettes de cactus.

L'apport de chaque type d'aliment dépend de la situation climatique de l'année. En effet, si l'année est pluvieuse, le parcours et le foin des mauvaises herbes l'emportent sur les autres ressources, alors qu'en année sèche, c'est la distribution de la paille, le cactus et les aliments concentrés qui domine. Cependant, l'alimentation distribuée est loin de couvrir les besoins nutritionnels des bovins pour assurer une bonne production

## 2. Les ovins

Les ressources fourragères qui constituent la base de l'alimentation des ovins sont :

- les aliments produits à l'exploitation, à savoir la paille, l'orge grain et le cactus ;
- les aliments achetés par l'éleveurs, surtout le foin de luzerne, la paille et l'orge grain. Les achats s'effectuent uniquement pendant les années sèches ;
- les parcours collectifs et les jachères.

### A. La paille

En dépit de sa valeur alimentaire, la paille constitue le principal complément distribué aux animaux pendant les périodes de soudures. Pendant les années bonnes de point de vue pluviométrique, elle est distribuée entre juillet et octobre. Au cours de la campagne agricole 92-93, la distribution de la paille est étalée sur toute l'année sauf entre février et mars pour la classe C2 avec la distribution d'une quantité moyenne de 300 grammes par tête ovine et par jour ; les éleveurs de la classe C1 font une distribution d'environ 150 grammes par tête ovine et par jour, pendant une période d'étant de juillet à janvier ; les éleveurs de la classe C3 distribuent une quantité moyenne de 200 grammes par tête ovine et par jour pendant une période allant de juin à janvier.

### B. L'orge

L'orge constitue un complément de "secours" qui permet l'apport d'énergie en période de disette, en attendant l'abondance du fourrage sur parcours. La période de distribution ne dépasse par trois à quatre mois en année sèche, et un mois en année pluvieuse. Cependant, il est utilisé comme principal aliment pour les béliers et les antenais qui sont destinés à la vente.

La quantité distribuée par tête ovine et par jour est de 200 grammes pour tous les éleveurs de la commune. Les quantités nécessaires à l'éleveur dépendent de l'effectif de son troupeau, ainsi que les superficies d'orges pour les différentes classes d'éleveurs C1, C2 et C3 sont respectivement 6,1 ; 5,6 et 3,3 ha.

### C. Le cactus

Lorsque la période de soudure est prolongée, les éleveurs apportent des raquettes de cactus de leur jardins privés, et ils les coupent en petits morceaux pour les distribuer aux animaux à la bergerie. Bien que cet aliment est pauvre en énergie, il permet aux éleveurs de maintenir la survie de leur troupeaux. Mais le problème réside du fait que le disponible en cactus ne peut pas approvisionner l'éleveur pendant une longue durée.

Les éleveurs de la classe C1 ont distribué le cactus en octobre et novembre, alors que la distribution s'est étalée du mois d'août au mois de janvier pour la classe C2 et de juillet à février pour la classe C3.

Les quantités distribuées sont de 700, 1000 et 900 g/tête/jour respectivement pour les classes C1, C2 et C3.

#### **D. Le foin de luzerne**

Seuls les éleveurs de la classe C1 achètent le foin de luzerne, mais ils sont de plus en plus limité par prix d'achat élevé de cet aliment qui a atteint cette année 50 Dh par balle. La quantité distribuée est de 300 g/tête/jour pendant les mois de décembre et janvier.

#### **E. Autres aliments achetés**

Les achats s'effectuent aussi pour l'orge et la paille surtout que les stocks possédés par certains éleveurs ne permettent pas de couvrir les besoins alimentaires de deux années successives de sécheresse.

#### **F. Calendrier fourrager**

Le calendrier fourrager montre que toutes les classes pratiquent la complémentation entre septembre et janvier. Ceci montre qu'elle constitue la période critique. Le cactus et la paille contribuent mieux à l'alimentation des animaux pendant cette période.

Au cours de la période février-mai, les éleveurs se basent uniquement sur les apports du parcours ; sauf pour les éleveurs de la classe C2 qui ont recours à la distribution de la paille dès le mois d'avril

#### **G. Contribution de l'exploitation**

L'exploitation apporte en moyenne 22% de l'alimentation du troupeau ovin. La contribution de l'exploitation à l'alimentation des ovins est beaucoup plus marquée chez les éleveurs de la classe C2 avec un apport de 53% en UFL. Les éleveurs des classes C1 et C3, ont une contribution de l'exploitation de 16% et 28% des UFL totaux. Ceci montre qu'il y a un faible apport de l'agriculture à l'élevage dans le cadre de l'alimentation.

#### **H. Contribution des achats**

La contribution des ressources achetées aux besoins alimentaires des ovins est en moyenne de 5,8% au sein de la commune, ce taux ne dépasse pas 8,7%, 4,4% et 4,1% respectivement pour les classes C1, C2 et C3.

#### **I. Apports du parcours**

Il y a à noter une forte contribution du parcours à l'alimentation des ovins dans la commune, en effet 72% des UFL sont d'origine pastorale ou ressources gratuites. Concernant les classes d'éleveurs, le pâturage couvre 42% des besoins énergétiques pour le classe C2, 75% pour la classe C1 et 77% pour la classe C3, les dernières classes ont leur élevage qui dépend fortement du parcours.

